

Une Commune qui bouge et qui accueille



Le mot du Maire

Souvenons-nous!

Nos deux derniers étés ont été fortement impactés par la Covid. Avec, pour conséquences, des activités contraintes, des animations annulées, des loisirs amputés...

Aussi, aujourd'hui, mon premier souhait est que l'été qui vient soit d'abord et avant tout un été plein. Que nos sommets et nos sentiers, nos terrains de campings et nos gîtes, nos restaurants et nos hôtels... soient parcourus, foulés, loués, réservés, occupés par le plus grand nombre d'estivants, des estivants que nous sommes plus désireux que jamais à accueillir. Au mieux et sans réserve.

Ce bulletin municipal reflète la joie de reprendre des relations conviviales après ces mois éprouvants pour nous tous et, tout autant, pour le monde entier secoué par une guerre aux portes de l'Europe.

L'équipe municipale, aidée par nombre de bénévoles et de professionnels, a pour volonté de vous proposer une saison estivale renouant avec des animations festives alliant convivialité, découvertes, culture et rencontres. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin un rapide rappel de quelques animations conçues à l'intention de tous. Des animations d'essence municipale ou associative, dont les programmes vous seront accessibles auprès de notre Office du tourisme et sur nos différents supports d'information.

Ainsi, notre Commune retrouve son dynamisme.

Ce bulletin est également l'occasion de vous présenter le budget de la Commune. Pour 2022, j'ai souhaité, avec les élus qui m'entourent, qu'une nouvelle ambition se mette en place pour porter les actions de Vallouise-Pelvoux de demain. Grâce à sa bonne situation financière, notre Commune peut investir dans des projets ayant pour objectif le développement, l'embellissement et la rénovation de notre patrimoine et de nos équipements publics, en tenant compte dans chaque décision engagée de son impact écologique. Ainsi, cette année nous investissons plus de 1,35 million d'euros d'équipements nouveaux, dont vous trouverez le détail dans les pages qui suivent. Et cela sans appel à l'emprunt, sans augmentation des impôts locaux.

Ce budget, résolument dynamique, a été approuvé par une très large majorité municipale: 17 voix pour, 2 voix contre. Je m'en réjouis. Notre Commune bouge, se renouvelle, accueille toujours plus de touristes et de

nouveaux habitants. La Mairie – services municipaux et élus – accompagne le mouvement et s'emploie à déployer l'énergie nécessaire pour construire avec vous le Vallouise-Pelvoux de demain.

Et maintenant que l'été soit synonyme de fête, joie et détente.

Bel été à toutes et à tous.

Jean Conreaux
Maire de Vallouise-Pelvoux



Vallouise Pelvoux

Le camping du Freyssinet : ouvert* du 15/06 au 25/08

Le péage du Parking du Pré de Madame Carle: ouvert* du 15/06 au 31/08

La piscine : ouverte* du 09/07 au 28/08

Les télésièges Préron et Crête : ouverts* du 12/07 au 26/08 chaque mardi et vendredi

Été 2022

Dates susceptibles d'évoluer

Bon séjour à Vallouise-Pelvoux

EXÉCUTIF MUNICIPAL

Le Conseil municipal a procédé le 27 avril dernier à l'élection de nouveaux adjoints au Maire, suite à la démission de certains d'entre eux. Ont été élus : Philippe Sémond, 1^{er} adjoint, officier d'état civil, en charge de la Voirie et des Réseaux ; Andrée Reymond, 2^e adjointe, officier d'état civil, en charge de la Vie associative, des Aînés, des Affaires sociales, des Fêtes et cérémonies ; Gérard Moutier, 3^e adjoint, officier d'état civil, en charge des Travaux en régie, de l'Entretien des infrastructures, du Cadre de vie, de l'Environnement.

Parallèlement, le Maire, Jean Conreaux, a nommé quatre conseillers délégués : Patrice de Clinchamps, Finances et Budget, Communication, Patrimoine ; Martine Garnier, Jeunesse, Affaires scolaires, Gestion du personnel ; Marie-Pierre Hammes, Infrastructures sportives et touristiques ; François Valbon, Gros travaux (hors VRD). Christian Canton, Justine Lanter et Catherine Rouet ont souhaité, quant à eux, être déchargés de tous les dossiers d'essence municipale, dont ils avaient précédemment la charge.

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE



Myriam Artaud a pris ses fonctions le 1^{er} juin dernier, pour seconder Frédéric Gorry, directeur général des services. Attachée territoriale, elle rejoint les services de la Mairie, comme directrice adjointe, en charge des ressources humaines, de l'organisation des services, des moyens.

Après avoir travaillé comme responsable d'un service Aménagement et Urbanisme dans la banlieue de Lyon, puis comme directrice de la Mairie de Champ-sur-Drac, dans l'Isère, Myriam Artaud arrive de Guillestre, où elle fut, durant 18 années, directrice générale des services.

« A 54 ans, ce choix professionnel répond à une envie de changement, une envie d'exercer mes missions dans un nouvel environnement, aux côtés d'une nouvelle équipe, nous confie-t-elle. Ayant grandi à l'Argentière-la-Bessée, j'ai choisi de venir travailler à Vallouise-Pelvoux, dans une vallée que je connais bien et que j'affectionne. Être fonctionnaire territorial, c'est un choix professionnel au service du public qui a du sens pour moi, particulièrement dans une petite commune comme Vallouise-Pelvoux. »

SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES

Au cours de sa séance du 27 avril dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité deux demandes de subventions au département des Hautes-Alpes : La première au titre du dispositif voirie communale 2022. Sont ainsi concernées la réalisation d'un revêtement en enrobé sur la voie dite « Boucle du Châtel », la réfection partielle de la route d'accès du parking du Pré de Madame Carle et la réalisation d'un revêtement stabilisé sur les voies de circulation du parking du Pré de Madame Carle. La subvention demandée au Département s'élève à 36 925 €, soit 50% du montant prévisionnel hors taxes des travaux. La seconde au titre du dispositif enveloppe communale 2022. Ici, le projet porte sur la réfection de la couverture de l'ancien moulin du centre-bourg de Vallouise, destiné à devenir un écomusée. Le montant de cet investissement est estimé à 33 326 € ht. Les projets présentés au titre de cette enveloppe sont susceptibles d'être financés à hauteur de 50% du montant prévisionnel hors taxes des travaux.

SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Jean Conreaux a signé en avril dernier, avec la société Hydrétudes/Alpes du Sud, un marché visant à compléter le schéma directeur d'eau potable de la Commune. Cette étude devra s'appuyer sur celles réalisées sur Pelvoux à la fin des années 2000 et sur Vallouise en 2017, comme sur les données de la télégestion nouvellement installée sur la Commune. Avec pour objet de mettre en avant les travaux à réaliser sur l'ensemble des compartiments de notre réseau d'eau potable : captage, traitement de l'eau, rénovation des réservoirs, réduction des fuites, renouvellement des canalisations et des appareils de régulation en fonction de leur âge... Également, cette étude devra définir de façon simple l'impact de ces travaux sur le prix de l'eau actuellement pratiqué.

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Groupe « Ensemble pour l'avenir »

Ce bulletin consacre une place importante aux différents budgets de la Commune. C'est un impératif démocratique. Un budget reflète mieux que de longs discours le présent et le futur de la vie d'une Commune. Il constitue indéniablement la pierre angulaire ou clé de voûte de toute politique municipale. On y voit se dessiner les priorités et orientations souhaitées par les élus. Des élus qui débattent sur et votent pour, ou contre, ces budgets. Ainsi, ont voté pour l'adoption du budget principal - dit M 14 - de la Commune, présenté par le Maire, Jean Conreaux : Christian Canton, Marie-Pierre Hammes, Philippe Sémond, Justine Lanter, Gérard Moutier, Catherine Rouet, François Valbon, Maixent Cléret de Langavant, Myriam Morin, Patrice de Clinchamps, Andrée Reymond, Hervé Gouyet, Martine Garnier, Olivier Julienne. Ont voté contre l'adoption de ce budget : Laurent Vernet, Peggy Thuault, Didier Roulx-Laty et Nathalie Fabre. Au-delà de l'appréciation légitime que tel ou tel élu peut ressentir au regard d'un investissement programmé ou d'une dépense de fonctionnement annoncée, on ne peut que regretter une opposition si peu constructive, voire systématique ; une opposition qui se repaît dans le dénigrement à tous crins. Certes, il peut y avoir ici des divergences de méthodes, des désaccords sur des textes, des différends sur les calendriers... Une majorité n'est pas un ensemble monolithique, rigide, impénétrable, fermé.

Notre groupe, lui-même, n'est pas exempt de crispations internes. C'est dans la nature des choses pour tout corps constitué, riche des femmes et des hommes qui le composent ; un corps qui bouge, qui construit, qui avance. Un groupe qui s'est trouvé uni dans l'adoption des budgets de notre Commune. L'essentiel est là.

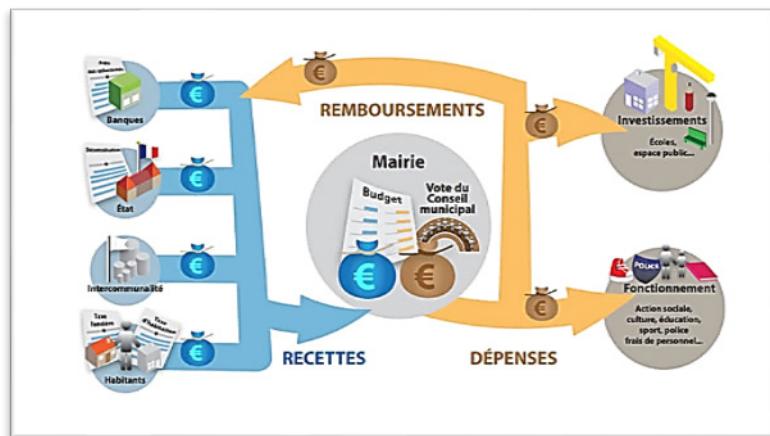
Groupe « Et pourquoi pas ? »

« Pourquoi ? » C'est la question que de nombreux habitants se posent.

Après deux ans de mandat, la majorité part en lambeaux : 5 élus démissionnent de leurs délégations, dont 3 des 4 adjoints ! Le maire n'a pas compris que le monde avait changé, qu'il fallait partager les décisions entre tous, élus et habitants ; et pourtant, de gros enjeux méritent le débat, comme l'avenir de la station et de son front de neige, le projet de la nouvelle école, Ailefroide, l'élargissement du Gyr en centre village, etc. Nous réclamons en vain ces débats, dans la transparence, depuis le début du mandat, éclairés par tous les éléments nécessaires. C'est parce qu'ils n'ont plus confiance que plusieurs élus ont jeté l'éponge, convaincus que ce maire, qui décide seul ou avec un ou deux élus, est incapable de changer de méthode, 4 ans de plus, le temps va paraître long !!

Laurent Vernet et Nathalie Fabre

LES BUDGETS 2022 DE VALLOUISE-PELVOUX



La Commune compte cinq budgets : le budget principal (M14) et les budgets annexes de l'eau (M49), du camping et de la piscine de Pelvoux (M4), du camping d'Ailefroide (M4) et des remontées mécaniques (M43). Et chacun de ces budgets se scinde en budget de fonctionnement et budget d'investissement. Ces différents budgets ont été approuvés par le conseil municipal lors de sa séance du 6 avril dernier. Nous restituons ici les grandes lignes de ces différents budgets.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Budget total : **4 411 803,50 €**, soit **2 855 151,90 €** pour la section de **fonctionnement** (variation BP 2022 / CA 2021 : - 9,93 %) et **1 556 651,60 €** pour la section **investissement**.

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles (principaux postes) :

- ◆ Charges de personnel : 908 650 € (+ 10,49% : augmentation des agents + recrutement d'un S.G. adjoint / 31,80 % du budget de fonctionnement)
- ◆ Energie et électricité : 90 000 € (intégrant une provision en raison de la forte hausse du prix de l'électricité)
- ◆ Prestations services (entretien piste PSV-Vallooise, Via ferrata, activités écoles, cascade de glace, déneigement...) : 45 000 €
- ◆ Taxes foncières : 52 000 €
- ◆ Entretien de voiries : 25 000 €
- ◆ Entretien matériel roulant : 17 500 €
- ◆ Fleurissement : 11 000 €
- ◆ Locations mobilières (machine à affranchir, chargeur, nacelle...) : 26 000 €
- ◆ Alimentation : 70 000 € (repas cantine refacturés pour partie aux parents)
- ◆ Subventions aux associations : 152 320 €
- ◆ Subvention Camping Freyssinet : 25 712 €
- ◆ Subvention d'équilibre au budget «Remontées mécaniques» : 343 737,80 €
- ◆ Service incendie : 80 262 €
- ◆ Maintenance : 25 000 € (ordinateurs, chaudière, ascenseurs, photocopieurs...)
- ◆ Honoraires : 20 000 € (géomètre, avocat, vétérinaire, commissaires enquêteurs...)
- ◆ Atténuations de produits (prélèvements par l'État au titre des mécanismes de péréquation entre Communes "riches" et Communes «pauvres» : 202 171 € (Fonds national de Garantie individuelle des ressources communales : 142 171 € + Fonds de péréquation des ressources communales : 60 000 €)
- ◆ Excédent/virement section d'investissement : 429 172,88 €

Recettes de fonctionnement prévisionnelles :

Elles proviennent à hauteur de 62 % des impôts locaux et taxes (estimés à 1 743 422 €), de 23,6 % (666 390 €) des dotations, subventions et participations, de 7 % (200 000 €) des produits des services, du domaine et de ventes diverses...

Dépenses d'investissement prévisionnelles :

Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 1 556 651,60 €, dont **1 351 529,88 €** de **dépenses d'équipement** et **138 500 €** de **remboursement d'emprunts**.

Les dépenses d'équipement se décomposent quant à elles en 452 969,55 € d'opérations 2021 qui restent à réaliser et 898 560,33 € de propositions nouvelles, soit principalement :

- ◆ Alpages communaux : 62 000 €
- ◆ Aménagement et mobilier urbain : 62 950 €
- ◆ Budget participatif : 10 000 €
- ◆ Confortement chapelle du Villard : 50 000 €
- ◆ Création d'un groupe scolaire et d'un multi-accueil : 334 452 €
- ◆ Éclairage public : 146 550 €
- ◆ Église Saint-Etienne : 45 620 €
- ◆ Entretien matériel roulant : 17 500 €
- ◆ Fleurissement : 11 600 €
- ◆ Parkings communaux : 30 632 €
- ◆ Réhabilitation du parking d'Entraigues : 15 000 €
- ◆ Rénovation de bâtiments communaux (rénovation thermique de la salle Bonvoisin / réhabilitation ancien moulin de Vallooise / rénovation trois appartements communaux...) : 349 328 €.
- ◆ Restauration chapelle d'Ailefroide : 26 250 €
- ◆ Sites d'escalade : 57 700 €
- ◆ Travaux de voirie (...) : 113 382 €

Commentaire : un budget équilibré, sans augmentation de la fiscalité, pour la septième année consécutive, et sans recours à l'emprunt ; un budget de fonctionnement qui permet de dégager une CAF (capacité d'autofinancement) brute de 435 109 €, d'où, après soustraction du remboursement du capital de la dette, une CAF nette de 296 609 €.

LES BUDGETS 2022 DE VALLOUISE-PELVOUX



LES BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNE

M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING ET PISCINE DU FREYSSINET

Les dépenses prévisionnelles, **section d'exploitation**, s'élèvent à **71 260,91 €** (contre 72 439,25 € en 2021), dont 44 500 € de charges de personnel.

Le **produit des services** attendu s'élève à 40 500 € (entrées Camping : 27 500 € + entrées Piscine/Tennis : 13 000 €). Il couvre 56,8 % des dépenses d'exploitation.

La section d'investissement s'élève à 48 931,90 €. Quant aux **opérations d'équipement**, elles sont de 45 383,40 € (aménagement piscine : 30 000 € / aménagement camping : 15 383,40 €)

Commentaire : Le montant de la subvention d'équilibre en provenance du budget principal est stable : 25 712 € en 2022 contre 24 915 € en 2021

M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING D'AILEFROIDE

Dépenses et recettes prévisionnelles d'**exploitation** s'équilibrent à **98 894 €** (contre 95 394 € en 2021). La redevance versée par le fermier est estimée à 93 500 € (91 945 € en 2021).

Le total des dépenses d'**investissements** envisagées en 2022 s'élève à **331 393,36 €**. Ils concernent principalement l'aménagement du bâtiment (bloc sanitaire et accueil) pour 290 700 €, la sécurisation du camping pour 25 499 € et des acquisitions foncières pour 10 000 €

M 43 – BUDGET ANNEXE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Le total des dépenses prévisionnelles de la **section d'exploitation** s'élève à **1 343 922 €**. Dépenses au sein desquelles on note une forte augmentation du poste « charges de personnels », qui passe de 190 950 € en 2021 à 390 000 € (+ 104,24 % / En raison de la gestion de la station en régie directe sur toute l'année 2022, alors qu'elle ne l'a été que de juin à décembre 2021), et du poste « charges à caractère général » - solde étude Protourisme, électricité, carburant, assurances... - qui passe de 276 500 € en 2021 à 327 425 € (+ 18,4%).

Les **recettes** prévisionnelles proviennent pour l'essentiel des « produits des services » pour **615 000 €** (vente des forfaits remontées mécaniques) et de la subvention d'équilibre 2022 en provenance du budget principal pour 363 071 €

Le total des **dépenses d'investissements** prévisionnelles s'élève à **1 051 583 €** (contre 2 012 109 € en 2021) dont 167 500 € de remboursement des emprunts. Au sein de ces dépenses, les **opérations d'équipement** envisagées s'élèvent à **726 607 €** [aménagement du front de neige (181 399 €), neige de culture (100 000 €), rénovation du centre d'accueil (139 179 €), acquisition d'une chenillette (200 000 €), ...].

Commentaire : Après une année 2021 tendue et difficile, suite à la reprise en régie de l'exploitation de la station, il est permis, comme annoncé, de baisser sensiblement le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget général : 363 071 € (contre 651 766 € en 2021).

M 49 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les dépenses prévisionnelles de la section d'**investissement** (reste à réaliser + propositions 2022) s'élèvent à **1 023 992 €**, dont 950 614 € pour les dépenses d'équipement : Défense incendie (12 117 €), Captages de Puy-Aillaud (226 376 €), Réfections diverses (172 500 €), Télégestion des captages (68 381 €), Grosses réparations réseau d'eau (157 191 €), Mise en conformité captage de la Pissette (86 880 €), Captage de la Salce (68 904 €), Interventions diverses diagnostic fuites (143 202 €) ...

Les dépenses d'**exploitation** s'élèvent à **332 586,65 €**. Les recettes d'exploitation sont prévues à la même hauteur (dont 288 000 € résultant de la vente d'eau aux abonnés + redevance pollution domestique), dégageant ainsi une CAF brute de 107 316 € ou CAF nette de 71 816 €, après remboursement de la dette en capital (35 500 €).

Commentaire : Ce budget équilibré ne doit pas occulter l'impérieuse nécessité, demain, pour la Commune de mettre à niveau ses réseaux (50km de canalisation), pour un coût estimé à 5 millions d'€. Avant l'automne 2022, au regard des travaux à entreprendre, la Commune devra alors se prononcer sur le tarif de l'eau pour les années à venir. Rappel : le subventionnement par l'Agence de l'eau des travaux d'investissement nécessaires est conditionné par un tarif de l'eau au m³ supérieur à 1 € HT, sur une base de calcul de 120 m³ par an et par abonné pour les Communes ne disposant pas de compteur. Aujourd'hui, le tarif de l'eau à Vallouise-Pelvoux, calculé sur ces bases, est de 0,70 € le m³.

GR® 54 : NOUVEAU TRACÉ

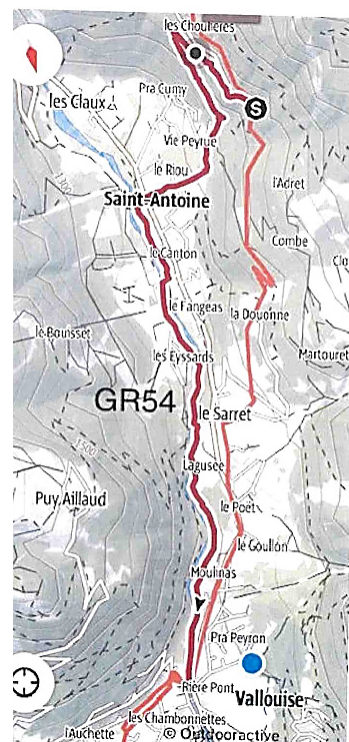
Le tracé du sentier de grande randonnée, dit GR 54, venu du Col de l'Eychauda, traverse les Communes historiques de Pelvoux et de Vallouise, avant de rejoindre le col de l'Aup Martin, en suivant le cours de l'Onde jusqu'à Entraygues.

L'essentiel de ce trajet se faisait sur route, d'où une mise en danger réelle des randonneurs et une absence de mise en valeur de nos paysages. Suite à une réflexion menée par un groupe de travail réunissant la Fédération 05 de randonnée, l'association Sentier et Patrimoine et les socio-professionnels, un nouvel itinéraire a été proposé.

Ainsi, à partir du lieudit Les Choulières, le tracé principal du GR 54 descendra vers le hameau de Saint-Antoine, en passant par le canal du Beal Neuf, puis longera le torrent du Gyr, alternativement en rive droite et gauche, jusqu'au centre bourg de Vallouise. Cependant le randonneur pourra opter pour deux variantes : soit rejoindre le cœur de Vallouise par le sentier situé en adret (ancien tracé du GR 54), balisé itinéraire de promenade et randonnée (PR), soit se diriger vers Ailefroide et redescendre ensuite vers Saint-Antoine, par le sentier longeant les torrents d'Ailefroide et du Gyr.

Une signalétique, mise en place au hameau de Chambran, indiquera notamment les options de cheminement possibles, comme les modes d'hébergement et restauration présents sur Ailefroide, Pelvoux et Vallouise, et leurs directions respectives.

Cette nouvelle version du topo officiel a reçu l'accord du Conseil municipal.



En rouge foncé : nouveau tracé ; en rouge orangé : ancien tracé.

L'itinéraire mythique des Alpes du Sud

Un sentier « rêvé » par Roger Canac, guide de haute montagne et instituteur écrivain : on faisait déjà le Tour du Mont-Blanc... Alors pourquoi pas le Tour du massif des Écrins !

Pendant l'hiver 1962/1963, quelques copains s'organisent avec les moyens du bord pour définir un tracé sur une carte puis un itinéraire praticable : contact de connaissances dans les différentes vallées, recherche d'un lieu pour dormir à chaque étape...

Au printemps 1964, l'itinéraire est agréé officiellement sous le titre « GR® 54 ». À cette époque, certains cols, comme celui de l'Aup Martin, n'avaient pas été pratiqués depuis plusieurs décennies. Les premiers randonneurs ont eu le sentiment d'être de véritables pionniers ! Ils empruntent en réalité des cheminements très anciens qui permettaient aux habitants des vallées voisines de communiquer entre eux, à pied, avec éventuellement des bêtes de somme et au plus court par les cols.

À l'époque, on parlait déjà de créer un parc national des Écrins... Il verra le jour 10 ans plus tard, mais il bénéficie déjà alors d'une ossature de sentiers pour permettre la découverte des vallées et sommets prestigieux du massif.

Le GR® 54 fait partie de la trilogie des sentiers de grandes randonnées des Alpes françaises (avec le Mont Blanc et la Vanoise). Sans doute le plus sauvage et le plus difficile : 184 km à parcourir, 14 cols et plus de 12 800 m de dénivelé. Un périple à travers des hameaux d'alpages, de profondes vallées et des cols alpestres élevés, sous les yeux d'une faune discrète mais bien présente.

ESPACE LOISIRS DE LA CASSE

Un espace, réservé aux adhérents à jour de leur cotisation (20€ /30€ avec tennis), qui propose, tous les jours, de 10h à 12h et 17h30 à 19h30, sauf le dimanche, des animations :

◆ Initiation au volleyball, football/handball, basket-ball, pétanque, ping-pong... (avec prêt de raquettes et balles pour le ping pong et le tennis) ;

◆ Tennis, après réservation auprès du magasin King's Sport (04 92 23 31 20) ou aux heures d'animation au Chalet d'Accueil auprès des animateurs ;

◆ Yoga : les lundis et mercredis de 9h00 à 10h30 (réservation auprès de Patrice Brisset professeur diplômé / Tél. 06 15 45 85 98 (5€ par cours) ;

◆ Tournoi de ping-pong, pour enfants et adultes tous les mercredis (sauf jours de J.O. et de l'A.G.)

◆ Jeux Olympiques (pour enfants de 6 -14ans), mercredi 20 juillet et vendredi 12 août ;

◆ Tournoi de Pétanque (Triplette), les vendredis 22 et 29 juillet et 5 août ;

◆ Tournois de volleyball les lundis 18 juillet et 8 août ;

◆ Tournoi de badminton (en double), le samedi 13 août ;
A noter : assemblée générale annuelle de l'association : mercredi 10 août à 19h / salle Bonvoisin.

Recherche animateurs

L'association, qui anime l'Espace de Loisirs de La Casse, cherche à recruter deux animateurs(es) pour encadrer l'ensemble de ses activités, durant cet été 2022, sur la période allant du 11 juillet au 15 août (possibilité de scinder cette période en semaines entières). Ces animateurs auront à encadrer, chaque jour du lundi au samedi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h30, des enfants et des adolescents majoritairement âgés de 6 à 14 ans. Cette tâche nécessite d'avoir 18 ans révolus et d'être de préférence titulaire d'un BAFa ou de suivre des formations STAPS ou équivalentes. Une réelle appétence pour le sport et les relations humaines est surtout recherchée. Pour information, notamment la rémunération, joindre le secrétariat de l'association (tél : 07 81 15 38 61 ou sec-cov@orange.fr).

Tous les lundis, du 18 juillet au 15 août, des invités de haut niveau viennent vous faire partager leurs connaissances, leurs émotions, leurs travaux.

Salle Bonvoisin / 20h30 / Entrée libre



18 juillet: Rémi SENTIS

Pierre Gassendi, paysan de Digne: Peut-on être homme d'Église et homme de science? Humble paysan, devenu homme d'Église respecté, Pierre Gassendi est un des plus grands scientifiques de la génération qui a succédé à celle de Galilée. C'est grâce à son intuition sur l'atomisme que le concept de pression atmosphérique a pu se préciser. À travers sa vie et son œuvre, nous verrons un exemple du rapport très fécond que la chrétienté des XVI^e et XVII^e siècles a entretenu avec la science. Peut-on être homme d'Église et homme de science? Docteur es-sciences, directeur de recherche émérite, Remi Sentis, auteur de l'ouvrage *Aux origines des sciences modernes. L'Église est-elle contre la science?*, apporte sa réponse.

25 juillet: Christian DEVLIEGER

Dans la mémoire d'un paysage (de montagne)

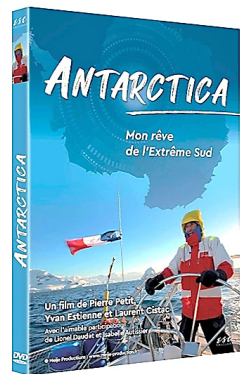
(ou les enseignements de la cartographie des cadastres napoléoniens de la Vallouise)

Le cadastre napoléonien est souvent utilisé pour reconstituer l'historique d'une propriété ou d'un bien. Mais lorsque l'on change d'échelle, c'est tout un territoire que le cadastre peut révéler. C'est ce que Christian Devlieger réalise en cartographiant les cadastres du Briançonnais, dont la Vallouise: agréger toutes les données contenues dans la documentation cadastrale pour cartographier le territoire. Il vous propose de partager le résultat de ses recherches. Patrimoines bâtis, irrigation, réseaux viaires, occupation du sol, toponymie... venez découvrir tout ce que le cadastre peut dire d'un territoire».

1^{er} août : Pierre MAGNARD

Albéric Magnard, pèlerin de l'absolu et champion de la musique pure

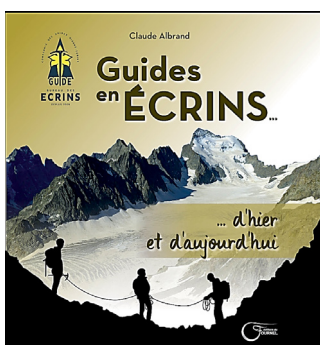
Lauréat du Grand Prix de philosophie de l'Académie française et professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne, Pierre Magnard donnera – en prélude au concert donné le lendemain par le quatuor Béla, dans le cadre du festival de Musiques en Écrins – une conférence préparatoire à l'écoute du quatuor d'Albéric Magnard (1865-1914); un quatuor difficile qui ne fait aucune concession à la mode musicale de son temps, tout comme son compositeur qui restera engagé et inflexible dans ses choix, et ce, jusque dans la mort en 1914 face aux Prussiens.



8 août: Yvan ESTIENNE

Antarctica, mon rêve de l'extrême sud

Après six expéditions à l'extrême sud, en Antarctique, Yvan Estienne a décidé de raconter ses aventures et sa vie, dans un film intitulé *Antarctica*, mon rêve de l'extrême sud. Il confesse: « C'est un peu mon histoire. Moi qui viens d'une vallée au pied des montagnes. Petit à petit, mon métier de guide m'amène à parcourir le monde, et mon rêve ultime, l'Antarctique. » Le film part en mer, revient sur Yvan Estienne et son village en Vallouise, puis, apparaissent des images d'Ushuaïa, de Patagonie, du col du Lautaret, avec une interview de Lionel Daudet, puis des images de ski prises par un drone, et des vues du "cimetière des icebergs".



15 août: Claude ALBRAND

Histoire et évolution de la pratique de l'alpinisme dans le massif des Écrins

Une histoire contée par Claude Albrand, à travers la présentation de son dernier livre: « Guides en Écrins, d'hier et d'aujourd'hui ». Moniteur de ski, brevet d'état d'escalade, de canyonisme, professeur de sport, conseiller technique et pédagogique supérieur au ministère des Sports, formateur, juge-arbitre international de compétitions, Claude Albrand est guide de haute montagne au bureau des Écrins, à Vallouise-Pelvoux. Il est également l'auteur des ouvrages « 100 ans de guides des Écrins » et « Guides en Écrins ».

JOURNÉES « PEINTURES MURALES » : 1^{ER} ET 2 JUILLET

Quelles peintures pour quelles croyances ?

Le Nord des Hautes-Alpes est riche de 18 sites constituant un patrimoine exceptionnel de peintures murales religieuses de la fin du Moyen Âge.

Comment regarder ces images aujourd'hui ? Que nous disent-elles des mentalités des montagnards de la fin du Moyen Âge ? Quelles étaient les croyances, les peurs, les raisons d'espérer de ceux-ci ? Quelles fonctions remplissaient ces images ? Que signifiaient-elles pour eux ? Ces deux journées permettront d'avoir un accès exceptionnel à ces trésors trop souvent cachés. Le potentiel de développement touristique, culturel et patrimonial, de ces peintures sera abordé à la fois par les conférences et par les visites de six lieux emblématiques.

Vendredi 1 juillet.

Au foyer culturel de L'Argentière-la-Bessée, place de la mairie, à 9 h. [Entrée gratuite, inscription obligatoire à amisarbrouvage@gmail.com ou par sms au 06 83 45 23 07], conférences : « Croyances et pratiques religieuses vaudoises fin XV^e-début XVI^e », avec Alain Chaptal, chercheur en information et communication ; « Contre toutes sortes de maux, les saints protecteurs dans la peinture murale des Hautes-Alpes », avec Dominique Rigaux, universitaire, spécialiste de l'histoire des images médiévales ; « La Cavalcade des Vices dans la peinture des Hautes-Alpes : un phénomène particulier ? », avec Marianne Cailloux, enseignante-chercheuse université de Lille ; « Protection des peintures murales », avec Dominique Luquet, conservatrice-restauratrice de décors peints, Hautes-Alpes ; « Valorisations d'autres territoires et l'initiative « Patrimoine Hautes-Alpes », avec Anne-Gabrielle Court, chargée de mission C.D. Hautes-Alpes

12h30. Buffet / 14 h. Départ en bus vers L'église Saint-Apollinaire de L'Argentière et sa cavalcade des vices (commentaires de Marianne Cailloux) ; la chapelle Saint-Jacques de Prellles, présentation par Marie-Claude Leonelli qui en a supervisé la restauration. Retour à L'Argentière.



Samedi 2 juillet

Visites guidées gratuites, avec les guides conférenciers Elsa Giraud, Philippe Delmas et Renaud Philip (Inscription obligatoire par sms au 06 61 76 58 45) :

- ◆ Monétier-les-Bains, chapelle Saint-Martin, la plus insolite et la plus anciennement attestée (9 h15, devant la chapelle)
- ◆ Puy-Chalvin, chapelle Sainte-Lucie, véritable trésor début XVI^e (11 h15, devant la chapelle)
- ◆ Église des Vigneaux, ses peintures murales, intérieures et extérieures (14h 45 devant l'église).
- ◆ Puy-Saint-Vincent, chapelle Saint-Vincent, décorée par des peintres anonymes entre 1450 et 1475 (16h45 devant la chapelle)

Acteurs de vos vacances

Devenez acteurs de vos vacances, en puisant à travers une sélection d'animations proposées :

- ◆ Des ambiances musicales sur le marché nocturne de Vallouise, tous les mardis soir
- ◆ Des soirées cinéma de plein air, à Ailefroide, les mercredis soir
- ◆ « La forêt lumineuse » : Forêt, torrent et cascade illuminés, tous les jeudis soir, du 21 juillet au 25 août, à 21h, dans la forêt de Vallouise.
- ◆ Stage de conte, du 23 au 25 juillet/Festival de contes, du 26 au 29 juillet. Une 10^e édition articulée autour de balades contées, contes pour petits et grands, contes et astronomie, contes et animaux et contes en musique.
- ◆ Fête des Guides, 31 juillet, à Ailefroide. Au programme : course d'orientation, village des montagnards, méchoui, tombola, animations par les guides, films en plein air... Le tout au profit de la Caisse de Secours des Guides de Haute-Montagne.
- ◆ Festival d'arts de rue (Fête de Vallouise), les 6 et 7 août. Avec manège à vélo, jonglerie, acrobatie, clowns, marionnettistes, théâtre, contes, déambulation de fanfares, vide-grenier, stands de prévention et démonstration de lance-incendie tenus par les pompiers de Vallouise-Pelvoux...
- ◆ Festival Les Envoyeurs. 26 et 27 août. Au cœur de la station de Pelvoux-Vallouise. Un festival de musique et d'arts vivants : concerts sous chapiteau, spectacles et animations tout public, un marché artisan, du bio et du local (buvette et restauration), ...

Suivez l'actualité des animations et événements en temps réel sur Facebook *Animations Pays des Écrins* et, pour les inscriptions, le site web : paysdesecrins.com/nos-animations



Dix soirées, partagées entre musique baroque, jazz, randonnée, musique de chambre, musique du Monde, violoncelle ou bandonéon, entre le mardi 26 juillet et le vendredi 12 août [ouverture et clôture du festival en l'église Saint-Etienne de Vallouise].

Contacts :

- ◆ par courrier : Musiques en Écrins / BP 2 / 05340 Vallouise Pelvoux ;
- ◆ par mail : musiquesenecrins@gmail.com ;
- ◆ par téléphone au 07 88 98 54 52 (permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9h à 11h).

« **Le Sourire d'Aurore** » - Après sept ans d'organisation du trail « Le Sourire d'Aurore », l'Amicale des Pompiers passe la main au club Athlé Trail en Argentiérois. La 8e édition est programmée aux 26-28 août prochains.

Club des Loisirs de Vallouise - Après deux années d'absence pour cause de Covid, le Club des Loisirs de Vallouise a pu reprendre ses activités hebdomadaires et peut vous présenter ses dernières créations ainsi que quelques pièces plus anciennes. Une rétrospective sur les costumes anciens dans la vallée est également prévue, chapelle des Pénitents en juillet.

SEP'arti - Vif succès pour la journée festive en Vallouise en faveur de la recherche sur la sclérose en plaques, qui s'est déroulée le 28 mai dernier à Igloo Pelvoo. Cette 1re édition a remporté un vif succès grâce à l'implication des bénévoles, de la Commune ainsi qu'à la généreuse contribution des commerçants. L'ensemble des fonds récoltés iront à la fondation ARSEP (aide à la recherche contre la sclérose en plaques)

Skate - Il était attendu par tous les jeunes... et les moins jeunes! Livré en pièces détachées, il a été assemblé courant juin par des bénévoles au plateau des Eyssards, pour être utilisable dès cet été.

Fête de l'École - Le vendredi 1er juillet en plein air, dans la cour. Repli salle Bonvoisin, en cas de pluie.

Déchetterie intercommunale - Située dans la Zone des Sablonnières à l'Argentière-La Bessée, elle est à la disposition de tous pour favoriser le tri et lutter contre les dépôts sauvages. Horaires d'été: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Station de Pelvoux-Vallouise

A l'attention des familles, marcheurs et randonneurs, comme des parapentistes, les télésièges de Préron et de la Crête sont ouverts les mardis et vendredis du 12 juillet au 22 août, de 8h30 à 15h30.

« **La Passa** » - L'association La Fabrique à Liens d'Artemisia œuvre depuis presque deux ans à l'ouverture de La Passa, café associatif et culturel, lieu de rencontres, de partage, d'éveil culturel, de sensibilisation à l'écologie, ainsi que vitrine de productions locales. Son inauguration a eu lieu le 23 avril dernier. Objectif: rassembler population, collectivités locales et autres associations du territoire autour des thèmes fédérateurs comme le lien intergénérationnel, la connaissance et le respect de son environnement, le maintien du patrimoine local. La Passa - 269, route de la Gyronde, au pied de La Casse, entre les enseignes King's et Foncia.



Les sapeurs-pompiers des Écrins - Depuis plusieurs décennies, le Centre d'Incendie et de secours des sapeurs-pompiers des Écrins, fusion des centres de Pelvoux et Vallouise en 1998, apporte son concours principalement dans le secours d'urgence aux personnes. Comme la plupart

des centres de secours du Département, le Centre des Écrins fonctionne exclusivement avec des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Aujourd'hui, par manque de personnel, celui-ci ne peut plus assurer de façon correcte et dans un délai raisonnable la sécurité des personnes et des biens dans notre vallée. Dans un souci d'assurer la sécurité 365 jours par an et 24 h/24, il est indispensable que toutes les bonnes volontés s'unissent afin de renforcer cette équipe. Vous êtes une femme, un homme, entre 16 et 55 ans, venez rejoindre le Centre des sapeurs-pompiers des Écrins. Contacts: Lieutenant Laurent Kypraios, chef de Centre (06 82 22 14 93 / laurent.kypraios@sdis05.fr); Adjudant Jérôme Giry, adjoint chef de Centre (06 83 14 12 35).

Service de l'eau potable - Précédemment, ce règlement prévoyait que l'installation et la mise en service des branchements neufs devaient être réalisés par le distributeur d'eau, c'est-à-dire les services techniques communaux. La modification dudit règlement vise à permettre l'installation de ces branchements par des intervenants désignés par les usagers demandeurs. Parallèlement, a été actualisée la tarification appliquée aux usagers pour la réalisation des travaux entrepris sur la partie publique des branchements.

État civil

Nous accueillons:

Emil SNICK PAUC, né le 12 avril 2022 à Briançon

Azel GAENTZHIRT, né le 23 mai 2022 à Briançon

Ils se sont unis:

Pierre DRYE et Sarah BOUILLON, le 27 mai 2022

Ils nous ont quittés:

Raymond MORICE, décédé le 5 mars 2022 à Briançon

Michel DURAND, décédé le 2 mars 2022 à Marseille

Thérèse TOURNEMINE, décédée le 15 mars 2022 à Briançon

Marthe SCHWOB, née VEILLON, décédée le 6 avril 2022 à Marseille

Dominique BRIERE, décédé le 6 avril 2022 à Nans-les-Pins

Jean-Marie CHANCEL, décédé le 11 avril 2022 à Vallouise-Pelvoux

Jean-Marie BERTHELOT, décédé le 12 avril 2022 à Briançon

Bernadette IOAN, née GERARD, décédée le 12 avril 2022 à Coublevie

Lionel TAUPIN, décédé le 14 avril 2022 à Briançon

Michel POCA, décédé le 2 mai 2022

Janine HUMBERT, née AURANGE, décédée le 5 mai 2022 à Orsay

Rémy MOSCHETTO, décédé le 6 mai 2022 à Briançon

Marcelle DUVERNE, née BERNARD, décédée le 10 mai 2022 à Briançon

Guy SEMIOND, décédé le 29 mai 2022 à Briançon

EN DIRECT AVEC LES ELUS

Si vous souhaitez connaître les grands projets de la Commune, si vous entendez interroger les élus sur la politique municipale, venez à leur rencontre, lors des réunions de quartier organisées à votre intention :

♦ Le Poet/Le Sarret

Mardi 12 juillet - 18h - Four du Poet

♦ Saint-Antoine

Mercredi 13 juillet - 18h - Mairie

♦ Le Villard

Vendredi 15 juillet - 18h - Le Four

♦ Centre Bourg/Vallouise

Mardi 19 juillet - Salle des Associations

♦ La Casse

Mercredi 20 juillet - 18h - Zone de loisirs

♦ Le Parcher

Jeudi 21 juillet - 18 h - Ecole du Parcher

♦ Les Claux

Vendredi 22 juillet - 18h - Lavoir